



SORNAY, le 11.04.2014

**MAIRIE de SORNAY****1 Place de la Mairie****71500 SORNAY**

Tél : 03.85.75.11.40

Fax : 03.85.75.41.35

Courriel : [mairie-de-sornay@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-sornay@wanadoo.fr)

**Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 7 Avril 2014, à 20h30, sous la présidence de M. Christian CLERC, Maire, en séance ordinaire.**

Le compte-rendu du 28.03.2014 est adopté à l'unanimité.

**Secrétaire de séance** : BOULAY Arnaud

La séance est ouverte selon l'ordre du jour

**DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION LOUHANNAISE – SIERL**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués au Syndicat des Eaux de la Région Louhannaise.

Le Conseil Municipal désigne avec 18 voix Pour, 1 voix Contre (Julien PRUDENT) : Monsieur Jean-Paul COMTET et Monsieur Patrick LECUELLE, comme délégués au Syndicat des Eaux de la Région Louhannaise.

**DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DU LOUHANNAIS (SIVOM)**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais.

Le Conseil Municipal désigne avec 16 voix Pour, 1 voix Contre (Julien PRUDENT) et 2 Abstentions (Patrick PELLIGAND et Béatrice MAZIER) : Monsieur Christian CLERC et Monsieur Jean METHY comme délégués titulaires au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais.

**DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DU LOUHANNAIS - SIVOS**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du Louhannais.

Le Conseil Municipal désigne avec 19 voix Pour : Monsieur Patrick PELLIGAND et Madame Valérie BERNIGAUD comme délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du Louhannais.

**DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA BASSE SEILLE – SIABS**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Basse Seille.

Le Conseil Municipal désigne avec 19 voix Pour : Monsieur Jean-Paul COMTET et Monsieur André MASSOT, comme délégués titulaires, et Monsieur David FICHET et Monsieur Patrice MARLIN, comme délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Basse Seille.

**DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DES SANES**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Versants des Sânes.

Le Conseil Municipal désigne avec 19 voix Pour : Monsieur David FICHET et Monsieur Jean-Paul COMTET, délégués titulaires, et Monsieur Patrice MARLIN et Monsieur André MASSOT, délégués suppléants, au Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Versants des Sânes.

#### **DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAONE-ET-LOIRE-SYDESL**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire.

Le Conseil Municipal désigne avec 18 voix Pour, 1 Abstention (Julien PRUDENT) : Monsieur Christian CLERC, Délégué Titulaire et Monsieur Patrick LECUELLE, Délégué Suppléant, au Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire.

#### **DELEGUES AU GIP E-BOURGOGNE**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au GIP e-bourgogne.

Le Conseil Municipal désigne avec 19 voix Pour, Monsieur Patrice MARLIN comme délégué titulaire et Monsieur Jean-Paul COMTET comme délégué suppléant au GIP e-bourgogne.

#### **DELEGUES AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE -CNAS**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner deux délégués (un élu et un agent) au Comité National d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal désigne avec 19 voix Pour, Madame Nadine BOULAY et Madame Laure FERRIER comme déléguées au Comité National d'Action Sociale.

#### **DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de désigner les délégués auprès des diverses Commissions Communales. Il rappelle que dans les communes de plus de 1000 habitants, doit être appliqué le principe de représentation proportionnelle.

La loi ne fixant pas de méthode précise pour la répartition des sièges, le Conseil Municipal doit rechercher la pondération politique qui reflète le plus fidèlement la composition de l'assemblée délibérante, chacune des listes représentées devant disposer d'au moins un siège.

Il précise que le Conseil Municipal ne peut modifier la composition des commissions communales en cours de mandat.

Le Conseil Municipal désigne avec 19 voix Pour :

##### **commission des finances :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : MARLIN Patrice

Membres : BERNIGAUD Valérie, BOULAY Arnaud, BOULAY Nadine, CŒUR Anne-Marie, COMTET Jean-Paul, COURTOU Alain, FAILLET-GEOFFROY Nathalie, FERRAND Yvelise, FICHET David, GROS Romain, LECUELLE Patrick, MARECHAL DE JESUS Aurore, MAZIER Béatrice, PELLIGAND Patrick, PRUDENT Julien, RAVEL-CHAPUIS Martine, RENEVIER Sylvie.

##### **commission voirie – aménagement hydraulique :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : LECUELLE Patrick

Membres : COURTOU Alain, FICHET David, RAVEL-CHAPUIS Martine, FAILLET-GEOFFROY Nathalie, COMTET Jean-Paul, GROS Romain, PELLIGAND Patrick.

##### **commission des bâtiments communaux :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : LECUELLE Patrick

Membres : GROS Romain, COMTET Jean-Paul, COURTOU Alain, FAILLET-GEOFFROY Nathalie, PRUDENT Julien.

##### **commission scolaire :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : BOULAY Nadine

Membres : MARECHAL DE JESUS Aurore pour l'école maternelle, BERNIGAUD Valérie et MAZIER Béatrice pour l'école élémentaire.

##### **commission sociale :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : MARLIN Patrice

Membres : FERRAND Yvelise, CŒUR Anne-Marie, COMTET Jean-Paul, MAZIER Béatrice, RENEVIER

Sylvie, RAVEL-CHAPUIS Martine, PELLIGAND Patrick.

**commission communication – cyber communes – bulletin municipal :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : BOULAY Nadine

Membres : FICHET David, BOULAY Arnaud, MARECHAL DE JESUS Aurore, GROS Romain, FERRAND Yvelise, MARLIN Patrice, MAZIER Béatrice, FAILLET-GEOFFROY Nathalie.

**commission animation- vie associative et culturelle:**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : CŒUR Anne-Marie

Membres : GROS Romain, FERRAND Yvelise, BOULAY Arnaud, RENEVIER Sylvie, PRUDENT Julien.

**commission fleurissement- embellissement- environnement**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : CŒUR Anne-Marie

Membres : BOULAY Nadine, RENEVIER Sylvie, COURTOU Alain, BERNIGAUD Valérie, PRUDENT Julien.

**commission échanges wolferstadt :**

Président : CLERC Christian

Rapporteur : BOULAY Nadine

Membres : FERRAND Yvelise, BERNIGAUD Valérie, RAVEL-CHAPUIS Martine, PRUDENT Julien

**INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS.**

Monsieur le Maire indique qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Le conseil municipal, considérant que la Commune compte 2035 habitants, population totale municipale, décide de fixer, avec effet au 28 mars 2014, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire et des Adjointes comme suit :

-Indemnité du Maire, M. Christian CLERC, calculée sur la base de 35.9 % de l'Indice Brut 1015

-Indemnité du 1<sup>er</sup> Adjoint, M. Patrice MARLIN : coefficient de 18.8 % de l'Indice Brut 1015 -

-Indemnité du 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Anne-Marie CŒUR, du 3<sup>ème</sup> Adjoint, M. Patrick LECUELLE, et du 4<sup>ème</sup> Adjoint, Mme Nadine BOULAY : coefficient de 14.1 % de l'Indice Brut 1015 -

Les indemnités subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant au traitement indiciaire afférent à l'Indice Brut 1015 de la Fonction Publique. Ces indemnités seront versées mensuellement.

**VERGER CONSERVATOIRE : - ADOPTION DU PROJET - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre du Conseil des Sages, il a été étudié la création sur le circuit des balades vertes d'un verger conservatoire visant à répertorier et à conserver des anciennes variétés d'arbres fruitiers. Le projet prévoit d'y adjoindre un échantillon d'arbustes à petits fruits, une haie d'arbustes à fleurs et à baies pour les oiseaux et les insectes.

Le Maire fait savoir que ce projet pourrait être subventionné par le Conseil Régional à hauteur de 80% maximum. Il précise que les travaux d'aménagement d'un parking ne sont pas éligibles dans le cadre de cette aide. Le dossier de candidature doit être transmis au Conseil Régional avant le 15 mai 2014.

L'estimation du coût du projet est de 5.893,35 € HT soit 6.847,85 € TTC

Le Conseil Municipal, avec 19 voix Pour,

- décide de constituer un Verger Conservatoire situé « Chemin des Sassaudes » et cadastré section C n°s 306-451-494 et 496 pour une superficie de 1ha41ares62ca.
- sollicite l'aide financière du Conseil Régional de Bourgogne, dans le cadre de l'appel à projets « Vergers Conservatoires » pour un coût total estimé à 5.893,35 € HT soit 6.847,85 € TTC.
- demande au Conseil général une dérogation pour commencer les travaux avant la décision d'attribution de la subvention.
- dit que les crédits nécessaires pour cette opération sont prévus au budget 2014.
- autorise le maire à effectuer toutes les démarches relatives à l'obtention de subventions auprès de tout organisme susceptible de financer cette opération et d'une manière générale constituer tous les dossiers et signer tous les documents s'y rapportant.

**AFFAIRES DIVERSES**

Le Maire fait part à l'Assemblée de l'état d'avancement des dossiers en cours suivants :

- Licence IV – le SORNAYOU
- Les rythmes scolaires.

**Le Maire de Sornay,**

**Christian CLERC**